

Envoi : 18/05/2020

Réception par le Préfet : 18/05/2020

Publication : 20/05/2020



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2020-5-8-1

Séance du vendredi 15 mai 2020

### DENOMINATION DU COLLEGE DE FORTSCHWIHR

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, M. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE :**

M. ADRIAN.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Mme MILLION donne procuration à M. SCHITTLY.  
Mme MULLER Betty donne procuration à M. HABIG.  
M. TRIMAILLE donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2019-4-8-1 du 21 octobre 2019 relative au fonctionnement des collèges publics en 2020,
- VU l'avis favorable du Conseil d'Administration du 13 février 2020,
- VU l'avis favorable de la Commune de FORTSCHWIHR du 2 mars 2020,
- VU l'avis favorable de la 8<sup>ème</sup> Commission Education-Jeunesse du 13 mars 2020,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de nommer le collège de FORTSCHWIHR : « Collège Alice MOSNIER ».

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité